

REPUBLIQUE
FRANCAISE

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de BETHUNE

Canton de
AIRE-SUR-LA-LYS

COMMUNE DE MAZINGHEM

Tel : 03 21 02 0

Envoyé en préfecture le 10/02/2022

Reçu en préfecture le 14/02/2022

Affiché le

ID : 062-216205641-20220204-2022_06-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 04 février 2022

Numéro de la délibération

2022/06

L'an deux mil vingt deux, le 04 février à 18 heures 30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de Mazinghem, se sont réunis dans la Salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire en date du 28 janvier 2022 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie, conformément aux articles L 2121-10 à L 2121-12 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Le Maire, Mr Ludovic WILLERY, Mme Annie WALLART, Mr Eric COUPET, Mme Martine ANSELIN, Mr Eduard LAFRANC, Mr Jean-Luc VIVIEN, Mr Nicolas LEMOINE.

Secrétaire de séance : Mr Nicolas LEMOINE

Absents excusés : Mr Vincent CUVILLIER donne procuration à Mr Ludovic Willery, Mr Gervais DENIS donne procuration à Mme Martine Anselin, Mme Emmanuelle BIASQUE épouse Pigouche donne procuration à Mme Claudette Matton

Nombre de membres

Nombre du conseil Municipal en exercice	Nombre de Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	08	11

Objet de la délibération

Parc Eolien sur la commune
de Lingham

Acte rendu exécutoire
par son envoi en Sous-Préfecture
Le 07 février 2022

Et publication ou notification
Le 07 février 2022
Le Maire
Claudette MATTON



La séance ouverte,

Madame le Maire fait part de l'enquête publique relative au projet de Parc Eolien de Lingham 2 par la société Nouvergies prescrite du 14 février 2022 au 18 mars 2022, soit 33 jours.

Madame le Maire rappelle que le projet prévoit l'implantation de 4 aérogénérateurs et 1 poste de livraison sur le territoire des communes de Lingham.

Les conseillers ayant été informés du projet et ayant pu consulter le dossier de Demande d'Autorisation Environnementale en mairie, Mme le Maire demande d'émettre un avis concernant le projet présenté.

La Demande d'Autorisation Environnementale a été déposée en Préfecture du Pas-de-Calais par la société Nouvergies.

Ainsi,

Vu l'arrêté Préfectoral du 14 janvier 2022 modifié le 24 janvier 2022, prescrivant la réalisation d'une enquête publique sur la demande d'autorisation d'exploiter le parc éolien de Lingham 2, concernant l'implantation de 4 aérogénérateurs, (hauteur totale 149,50 mètres, puissance unitaire de 3,05 MW), et d'un poste de livraison sur le territoire de la commune de Lingham.

Après en avoir délibéré à 0 voix pour, 5 voix contre et 6 voix sans avis, le Conseil Municipal

S'abstient au projet éolien porté par la société Nouvaergies

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
On signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Claudette Matton

